

Ministere de la Communauté française
Département de l'Education, de la
Recherche et de la Formation.

1040 Bruxelles, le 07 Oct 97
Rue de la Science, 43
02 / 238.86.11

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale, de
l'enseignement à distance et des
allocations et prêts d'études.

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2156

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR CERAMISTES :
CERAMIQUE D'ART PAR ELECTROFORMAGE : "LE GALVACERAM"
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 651602U21C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,


G. Schmit

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE Date et signature (2) : *S. Lefere*
Administrateur CPEONS *15/1/92*

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)
FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR CERAMISTES : CERAMIQUE D'ART PAR ELECTROFORMAGE : « LE GALVACERAM »

CODE (3) *6516 02 U 21 C1*

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- X (1) Enseignement secondaire de : X (1) transition O (1) qualification
- du degré : O (1) inférieur X (1) supérieur

O (1) Enseignement supérieur de type court O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel :** O (1) oui X (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de1. . page(s) (2)
- 9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de1. . page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de1 . page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

651602 U21 C 1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u>
			(2)
TP Céramique : formage céramique par un procédé électrolytique « le galvacéram »	PP	L	64
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Aucune.

Le 30/9/97

J. LISON
INSPECTRICE

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINE
ENSE. COORD.

Date : - 3 OCT. 1997

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.96

FINALITES GENERALES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

1. Permettre aux étudiants d'acquérir une nouvelle technique concourant à leur épanouissement personnel.
2. Permettre aux étudiants d'acquérir les techniques suffisantes afin de présenter des oeuvres personnelles lors d'une exposition (de fin d'études).
3. Répondre aux besoins d'une demande de formation pouvant compléter un acquis artistique.
4. Permettre aux céramistes et aux animateurs socioculturels d'approfondir et de perfectionner une technique particulière voire nouvelle pour eux.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme étudiant(e)s régulier(e)s, les candidat(e)s devront être capables :

- de réaliser un travail en appliquant les techniques céramiques ainsi que des moules de diverses dimensions dans des matériaux différents
- de développer, au départ de notions chimiques de base, des perspectives liées au traitement des argiles, des sables et des silicones

Titre pouvant en tenir lieu :

- titre de l'enseignement secondaire supérieur option « céramique »

Annexe 3 de l'U.F. : FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR
CERAMISTES
Céramique d'art par électroformage : le « Galvacéram » :
80 périodes

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

L'étudiant(e) sera capable

d'utiliser un procédé électrolytique pour le formage céramique sur des masses pour faïences, grès, porcelaines en barbotine.

d'exploiter le galvacéram sur les matériaux suivants :

- barbotines prêtes à l'emploi ou à préparer avec des compositions pour faïences, grès, porcelaine
- tôles de zinc, cuivre, fer
- cellophane en rouleau
- émaux pour des températures 1100° - 1200°

d'appliquer cette technique en vue du façonnage de :

- plaques minces de grand format,
- carrelages spéciaux pour revêtements muraux et tableaux céramiques aux contours largement quelconques mais formant des ensembles décorés remplissant le plan,
- décorations par transferts d'images ou émaux incrustés réalisables simultanément au façonnage de la céramique et permettant la fabrication de céramiques décorées en monocuisson,
- panneaux céramiques intégrables dans l'ameublement (tables, buffets, entourage de cheminées, etc, .)
- mosaïques sous forme de grandes plaques céramiques avec émaux incrustés.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite l'étudiant(e) devra présenter un travail pratique réalisé avec le « Galvacéram » au moins pour des panneaux, carrelages, mosaïques, en faisant preuve d'une approche artistique.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- la qualité artistique de l'oeuvre réalisée
- l'utilisation adéquate de la technique
- le soin apporté au travail

Annexe 6 de l'U.F. : FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR
CERAMISTES
Céramique d'art par électroformage : le « Galvacéram » :
80 périodes

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Expert possédant une expérience dans l'exploitation artistique du procédé « Galvacéram » appliqué à la création de céramiques et d'émaux.